

Perturbateurs endocriniens et produits chimiques préoccupants : une fiche sur les nouvelles classes de danger

Publié le 21.03.25 | Par [Morgane Gomes Lopes](#)

La Commission européenne a modifié, fin mars 2023, le règlement CLP en introduisant de nouvelles classes de danger pour la santé humaine et l'environnement pour prendre en compte les perturbateurs endocriniens.

1. Perturbation endocrinienne

Les perturbateurs endocriniens sont des produits qui dérèglent le fonctionnement hormonal des organismes vivants et causent ainsi des effets néfastes sur la santé de l'Homme ou d'être vivants. Deux nouvelles classes ont été créées selon qu'ils impactent la santé humaine ou l'environnement.

2. Persistance, bioaccumulation, mobilité et toxicité

L'impact potentiel des produits ne se décomposant pas facilement dans l'environnement, s'accumulant dans les organismes vivants, ou pouvant atteindre et contaminer les ressources en eau, conduit l'Union européenne à introduire deux nouvelles classes de danger pour l'environnement.

3. Règlement CLP

La Commission européenne a modifié, fin mars 2023, le [règlement CLP](#) en introduisant de nouvelles classes de danger pour la santé humaine et l'environnement. Téléchargez et diffusez librement la fiche rédigée par le CNRS regroupant les informations essentielles et l'étiquetage des nouvelles classes relatives à la perturbation endocrinienne ainsi qu'à la persistance, la bioaccumulation, la mobilité et la toxicité.

[Pour télécharger la fiche](#)

CRÉDITS

AUTEUR(S)/AUTRICE(S) ET MISE EN LIGNE

[Morgane Gomes Lopes](#)

Stagiaire au sein de l'équipe éditoriale du site CultureSciences-Chimie